

CR réunion commission santé

Université Gustave Eiffel

7 janvier 2019

Personnes présentes :

Estelle Gascoin, responsable scolarité, EIVP

Murielle Rougier, coordinatrice socio-éducative, ESIEE

Laurence Ngo, directrice du service de santé universitaire, UPEM

Aïni Hannachi, directrice générale des services adjointe, UPEM

Claire Corman, DRH, UPEM

Karine Marot, VP vie étudiante, vie de campus, UPEM

A INVITER : Martine Augustin-Bourgeois : IFSTTAR/ENSG

1/ Etat des lieux de l'existant

ESIEE :

Changement de politique interne et beaucoup de départs il y a 3 ans, plus d'infirmière ni de médecine du travail. Pas d'obligation d'avoir une infirmière puisque consulaire.

- Présence du médecin scolaire 1 jour par semaine -> impossible de faire les visites médicales de tous les nouveaux étudiants depuis la rentrée 2018/2019 suite à l'augmentation des effectifs. Priorisation salle blanche, handicap et pathologie diverses. Concentration des visites médicales sur le jeudi après-midi libre d'enseignement ; impossible de convoquer les étudiant.es sur les temps de cours.
- Soutien d'une psychologue : la même personne que l'UPEM.
- Aide sociale à partir d'un fonds dédié de 40 000 euros ; bourses d'exonération de frais de scolarité (environ 400) ; assistante sociale du CROUS.
- Local existe (une chambre, un bureau médecin, une salle de soin avec douche, une salle d'attente et le bureau du responsable), mais aucun médicament et aucun soin.

EIVP :

- Pas d'infirmière, pas de service de santé " Estelle fait les pansements (brevet de secouriste). 1^{er} secours au PC sécurité.
- Les étudiant.es passent tou.tes une visite médicale (établissement de la ville de Paris ?).
- Pas de service social mais prise en charge quand même. Bourse d'établissement : dossier permettant d'être remboursé au maximum de 50% des frais de scolarité. Définition des critères est compliquée. Carte repas dans un restaurant de la ville (4 euros) à 20 mn en métro.
- Qqs personnes en situation de handicap. MDPH + médecin traitant. Prise en compte des divers handicaps par les personnels EIVP directement.

UPEM :

Service de santé universitaire composé de :

- 1 Médecin directeur présent 2j/semaine et d'1 autre médecin 2j/semaine, ne faisant que des visites médicales.
- 1 Infirmière 4j par semaine.
- 1 Secrétaire
- 1 Psychologue, 1j par semaine, qui reçoit des étudiants d'établissements (ESIEE, ENPC, EAVT)
- 1 Assistante sociale, personnel et étudiants
- 1 secrétaire de l'AS.

Convention onéreuse et peu adéquate avec le SIMT, qui court jusqu'au 31/12/2019.

Handicap géré au service de la vie étudiante, en lien avec le SSU.

EAVT

Suivi médical :

- Pour les personnels : nous avons passé un contrat avec le simt : la cotisation est de 98 euros ht / agent, avec un droit d'entrée de 8 euros ht / agent, soit 16 000€ prévus cette année.
Il y a un médecin dédié à l'école. Il est invité à chacun de nos CHS. Les visites médicales sont sur Torcy.
- Pour les étudiants : nous avons une convention avec le siumpps à Paris : 35 euros / étudiants. Il y a une visite médicale obligatoire pour tout nouvel inscrit dans l'année. Ils sont apparemment très réactifs pour la prise de rdv qui se fait via doctolib.

Service social :

- Pour les personnels nous faisons appel à l'assistante sociale du ministère de la Culture.
- Pour les étudiants, à l'assistante sociale du CROUS de Créteil qui assure une permanence 2 jours par semaine sur le campus. Elle participe à une commission d'aide d'urgence interne à l'école (aide pour les étudiants portant sur l'exonération de frais de voyage, les impressions et matériels de maquette)

Secours : plusieurs agents ont reçu une formation premier secours, des trousse de soins disponibles dans plusieurs locaux de l'école.

IFSTTAR **A COMPLETER**

2/ Un service de santé commun pour l'université Gustave Eiffel

⇒ Missions du service : Santé, social, handicap.

Service de santé unique : quelle forme ? D'abord pérenniser la médecine universitaire ? Recruter un médecin du travail dès le 31/12/2019 ? Coût du SIMT permet d'engager un médecin et une ½ infirmière.

- 2 médecins temps complet pour les étudiants et 2 infirmières dont 1 en mobilité sur Meaux, Serris, Belleville.

- Pour les personnels : 1 médecin travail + 1 infirmière.
- Psychologue : ½ ETP
- Assistantes sociales : 2 ETP
- Chargé d'accueil handicap (1 ETP) et des référents handicaps sur sites.
- 2 secrétaires : 1 au SSU et 1 pour les assistantes sociales.

Médecins se déplacent sur les sites éloignés (Serris, Meaux, Belleville) à certains moments propices.

Pistes : Infirmière du travail candidaterait volontiers sur un poste sur la cité Descartes. Peut-être un médecin du travail faisant son internat (Difficulté de recruter un médecin, particulièrement en médecine du travail).

Questionnement :

Localisation du futur service : Clément Ader ?

Médecins et infirmières se déplacent au sein du campus avec une permanence « en central » dans l'aile 2 du bâtiment Clément Ader ? ?

Comment fonctionnent les sites ifsttar hors campus Descartes ?

Où en sont nos étudiants étrangers concernant la sécurité sociale ? CPAM refuse d'assurer sans titre de séjour.

Questionner les établissements :

- Chiffrer les personnels « à risque », les femmes enceintes, les Congés longue maladie
- Chiffrer la fréquentation du Service de santé et celle du service social
- Nombre de bourses et types de bourses

Karine Marot propose d'envoyer un tableau excel à compléter aux établissements.

Prochaines réunions : lundi 11 février à 15h, ou lundi 18 février à 15h ou vendredi 22 février à 14h.